

## **Pour une relecture des tendances migratoires entre villes et campagnes : une étude comparée Burkina Faso – Côte d'Ivoire<sup>1</sup>**

**Cris BEAUCHEMIN**

Université de Montréal

Département de démographie

C.P. 6128 - Succursale Centre-Ville

Montréal - QC H3C 3J7 – Canada

### **Résumé**

*Bien que peu urbanisée au regard des autres régions du monde, l'Afrique a enregistré à partir des années 1950 des taux de croissance urbaine laissant penser qu'elle allait rattraper son "retard" en matière d'urbanisation. Mais les dynamiques de peuplement ont évolué : depuis le milieu des années 1980, les rythmes d'urbanisation ont singulièrement ralenti en Afrique de l'ouest [1]. L'objectif de la présente contribution est de montrer que le ralentissement des rythmes d'accroissement urbain, au Burkina Faso comme en Côte d'Ivoire, est lié à l'apparition de nouvelles tendances migratoires entre villes et campagnes. Ainsi en Côte d'Ivoire, les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH, 1988 et 1998) et l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU, 1993) ont révélé que les villes perdaient de la population au profit des campagnes. Depuis le milieu des années 1980, le milieu rural a enregistré un solde migratoire positif tandis que celui des villes était négatif [2]. Au Burkina Faso, une telle inversion des flux villes-campagnes ne s'est pas produite, mais les résultats préliminaires de l'EMIUB (Enquête nationale "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement", 2000) semblent indiquer que l'exode rural fléchit tandis que l'émigration urbaine prendrait de l'importance. Autant de résultats qui remettent en question le schéma classique de l'exode rural. Dans une perspective comparatiste (Burkina Faso – Côte d'Ivoire), la première partie de cette communication proposera une analyse rétrospective des migrations entre milieux urbain et rural. Exploitant les biographies migratoires de l'EIMU (en Côte d'Ivoire) et de l'EMIUB, on proposera une reconstruction historique de l'évolution de chacun des flux. On montrera ainsi que l'émigration urbaine est un flux ancien même s'il est passé largement inaperçu jusqu'à présent. La deuxième partie de la communication abordera les enjeux théoriques et politiques que soulève l'émergence de l'émigration urbaine. On s'interrogera, d'une part, sur la validité des modèles transitionnels (transition urbaine, transition de la mobilité) auxquels l'émergence de l'émigration semble apporter la contradiction. Il sera question, d'autre part, de la crise ivoirienne et des liens que celle-ci entretient avec l'émergence d'une "classe" d'émigrants urbains en mal d'insertion aussi bien en ville que dans les villages.*

### **Introduction**

Depuis les années 1950, l'Afrique a connu une croissance urbaine sans précédent sur le continent et sans équivalent dans les autres régions du monde. Mais depuis le milieu des années 1980, les rythmes d'urbanisation ont singulièrement ralenti en Afrique de l'ouest notamment du fait d'une moindre contribution des migrations à la croissance urbaine (Bocquier *et al.*,

---

<sup>1</sup> Cette recherche a été financée par la Fondation Andrew Mellon.

2000). Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire apparaît comme un cas exceptionnel : des huit pays du REMUAO (Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest), c'est le seul dans lequel, entre 1988 et 1992, les échanges migratoires villes-campagnes étaient favorables à ces dernières. Cas surprenant, mais dont la réalité ne fait aucun doute puisque toutes les dernières sources démographiques convergent sur ce point (Beauchemin, 2002). En fait, plus qu'une exception, il se pourrait que le cas ivoirien soit un révélateur d'une mutation générale des tendances migratoires en Afrique de l'ouest. Sans pouvoir vérifier cette hypothèse à l'échelle de la sous-région, on propose ici de mettre en perspective le cas ivoirien en comparant l'évolution de ses tendances migratoires à celles du Burkina Faso. On espère ainsi renouveler la perception des tendances migratoires internes en montrant que "l'exode rural" (qu'on préférera appeler *émigration rurale* dans ce texte pour désigner les migrations des campagnes vers les villes, à l'exclusion des autres flux au départ des villages tels que l'émigration internationale ou la migration inter-rurale) tend à décliner, tandis que l'*émigration urbaine* (migration des villes vers les campagnes, à l'exclusion des autres flux au départ des villes) s'amplifie. À cette fin, on propose de ré-examiner, dans les deux pays, l'histoire des migrations villes-campagnes depuis les années 1960-1970. La première partie de cette contribution consiste ainsi en une relecture des résultats des différentes sources démographiques disponibles, dont il ressort de grandes tendances, mais surtout une difficulté méthodologique fondamentale : l'incomparabilité des différentes sources du fait de la variation des définitions de la migration et de la ville. La deuxième partie propose une alternative à la discontinuité des anciennes sources à travers la reconstruction *a posteriori* des échanges migratoires à partir de données rétrospectives. Enfin, la dernière partie est consacrée à l'interprétation des tendances migratoires précédemment dégagées à la fois en termes de représentations, d'explications et de recompositions socio-spatiales résultantes.

### **Migrations et urbanisation : la nécessité de dépasser la discontinuité des mesures**

Recourir aux rapports d'analyse des anciennes sources démographiques permet, en première approche, d'esquisser l'évolution des tendances migratoires qui lient les milieux urbain et rural. En l'occurrence, Burkina Faso et Côte d'Ivoire offrent de multiples sources d'informations sur les changements de résidence des individus : trois générations de recensements (1975, 1988, 1998 en Côte d'Ivoire ; 1975, 1985, 1996 au Burkina Faso) et plusieurs enquêtes spécifiquement consacrées aux migrations<sup>2</sup>. En dépit du

---

<sup>2</sup> En Côte d'Ivoire : enquête régionalisée des migrations rurales, 1978 ; enquête à passage répété (EPR, inachevée), 1978-1979 ; enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU), 1993. Au Burkina Faso : enquête Clairin, 1960-1961 ; enquête ORSTOM, 1972-1973 ; enquête nationale sur les mouvements migratoires, 1974-1975, Enquête sur les migrations et l'urbanisation (EMUBF), 1992 ; enquête nationale "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement" (EMIUB), 2000.

nombre relativement élevé de sources sur les migrations, on dispose d'un nombre limité d'analyses sur les échanges villes-campagnes, les migrations internationales et inter-rurales ayant attiré la plus grande attention des chercheurs du fait de leur importance relative. L'étude rétrospective des échanges entre milieux urbain et rural butte sur un autre obstacle : la discontinuité des données. Les résultats des différentes collectes sont en effet peu comparables pour au moins trois raisons<sup>3</sup> :

- 1) les populations étudiées diffèrent d'une source à l'autre ;
- 2) les méthodes de mesure des migrations sont très variables ;
- 3) les définitions de la migration et du milieu urbain sont fluctuantes.

Les limites à la construction d'une histoire des échanges villes-campagnes à partir des anciens résultats étant fixées, il n'en reste pas moins que ces données offrent des indices épars sur l'évolution des migrations internes.

### ***Ce que l'on sait des migrations villes-campagnes au Burkina Faso***

Dans le Burkina Faso des années 1970 (alors Haute-Volta), les différentes sources font état d'une émigration rurale plutôt limitée : "le nombre des immigrés urbains, 135 212 personnes, représente un tiers du nombre des émigrés vers l'étranger (334 715 personnes). L'exode rural vers les villes reste pour l'instant à un niveau très modéré" (INSD, 1978). Certaines villes (celles du pays Mossi à l'exception de Ouagadougou) enregistrent même un déficit migratoire (Cordell *et al.*, 1996). Pour autant, dans l'ensemble, les flux entre villes et campagnes sont à cette époque incontestablement en faveur des premières : entre 1969 et 1973, l'émigration rurale représente 6% de tous les flux masculins (internes et internationaux) contre 3,7% pour l'émigration urbaine, les flux inter-ruraux et inter-urbains absorbant respectivement 2,8% et 2,6% des flux (Cordell *et al.*, 1996).

Le recensement de 1985 introduit une rupture : les provinces des deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, auraient enregistré un solde migratoire négatif dans l'année précédant le recensement. *A priori* surprenant, ce résultat est attribué, d'une part, à la décentralisation qui a conduit à la dispersion de plusieurs milliers agents de l'Etat et, d'autre part, au faible développement des activités productives de ces villes (INSD, 1989 ; Ouedraogo, 1993). Tout en remettant également en cause le tableau d'un dynamisme migratoire généralisé du milieu urbain, les résultats de l'EMUBF (1992) dressent un tableau différent, mais également surprenant : les deux grandes villes auraient eu un solde positif entre 1988 et 1992, tandis que les villes secondaires auraient perdu de la population dans leurs échanges avec le milieu rural. Ces résultats sont confortés par ceux de l'enquête démographique de 1991 qui indiquaient que Ouagadougou avait notablement cru depuis le recensement de 1985 tandis que le milieu urbain

---

<sup>3</sup> Pour une revue critique détaillée des différentes collectes, voir Gbangou (1991) pour le Burkina Faso et Dureau (1987) pour la Côte d'Ivoire.

de plusieurs provinces du pays aurait décliné dans le même temps. Cependant, les résultats de ces deux collectes pourraient résulter d'effets d'échantillonnage (Antoine *et al.*, 1997 ; INSD, 1994). Ils sont d'ailleurs partiellement contredits par le recensement de 1996 qui a mis en évidence la très forte croissance des villes secondaires du pays (INSD, 2000). Au total, le paysage migratoire des années 1980-1990 est plutôt confus ; il en ressort néanmoins l'idée que le milieu urbain n'est plus aussi attractif qu'il a pu l'être.

### ***Ce que l'on sait des migrations villes-campagnes en Côte d'Ivoire***

En Côte d'Ivoire, comme au Burkina Faso, les résultats des premières collectes démographiques font état d'un "exode rural plutôt modéré" (Roussel, 1967). Par la suite, l'une des analyses de l'EPR a montré que les migrations internes demeuraient favorables au milieu urbain dans l'ensemble du pays entre 1978 et 1979 (Dureau, 1987). Mais une autre analyse de cette enquête, utilisant une mesure différente des migrations internes (comparaison des lieux de résidence de 1975 et 1978), a mis en évidence que seuls Abidjan et le milieu rural forestier enregistraient un solde positif, les autres villes enregistrant un déficit migratoire (Direction de la statistique *et al.*, 1982). Dans le même temps, à la fin des années 1970, une enquête a permis d'estimer que les migrants revenus dans les villages représentaient entre un quart et un tiers des migrants partis en migration, selon les régions (Duchemin *et al.*, 1979).

Le recensement de 1988 renouvelle plus nettement la perception des échanges ville-campagnes dans le pays : d'abord le rapport du recensement signale explicitement qu'Abidjan a connu un bilan migratoire négatif vis-à-vis de l'intérieur du pays entre mai 1987 et mai 1988 (Zanou, 1992) ; ensuite, pour la même période, les résultats du rapport permettent de montrer que le milieu urbain était déficitaire dans ses échanges avec les campagnes (Beauchemin, 2002). Ces résultats ont été confirmés par les premières analyses de l'EIMU (INS *et al.*, 1994) d'après lesquelles, entre 1988 et 1992, Abidjan a enregistré un taux de croissance migratoire nul en incluant les migrations internationales et un taux négatif en les excluant ; par ailleurs, l'ensemble du milieu urbain a connu une balance migratoire négative que l'on inclut ou non les échanges internationaux. Enfin, le recensement de 1998 fait implicitement état d'un mouvement de désurbanisation en Côte d'Ivoire puisque la population des plus grosses localités (plus de 5 000 habitants) a diminué entre 1988 et 1998 (Zanou, 2001).

En définitive, au Burkina Faso comme en Côte d'Ivoire, il semble que les échanges migratoires entre villes et campagnes n'ont jamais été marqués par une très forte émigration rurale. Il semble même qu'un renversement de tendance se dessine depuis le milieu des années 1980, les villes (ou certaines villes) devenant déficitaires dans la balance des échanges migratoires internes. En tout état de cause, ces résultats nuancent l'image habituelle d'un

puissant "exode rural" qui alimenterait une croissance urbaine excessivement rapide. Il n'en reste pas moins que cette première approche de l'histoire des migrations internes en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso repose sur des sources qui, pour la plupart, ne sont pas comparables entre elles et qui sont parfois contradictoires. Il reste donc à mettre en œuvre une méthode alternative d'analyse des tendances migratoires.

### ***Une méthode alternative d'analyse rétrospective des flux entre villes et campagnes***

Pour construire une histoire des migrations entre villes et campagnes, le recours aux anciens résultats s'avère insuffisant du fait de la discontinuité des données. Une alternative possible est de recourir, dans chaque pays, à une source unique comportant des informations rétrospectives. Précisément, ces dernières années, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont tous deux fait l'objet d'enquêtes nationales sur les migrations reposant sur la méthode biographique, c'est-à-dire donnant à voir les cheminements des individus migrants depuis leur enfance. Au Burkina Faso, l'EMIUB (Enquête nationale "Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement", 2000)<sup>4</sup> a ainsi permis de recueillir 8 600 biographies auprès d'hommes et de femmes, migrants ou non, nés entre 1936 et 1985 (âgés de 15 à 64 ans au moment de l'enquête). Plus extensive, l'EIMU (enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, 1993)<sup>5</sup> a porté, quant à elle, sur un échantillon de 60 000 individus parmi lesquels 18 000 biographies migratoires ont été recueillies auprès d'hommes et de femmes âgés de plus de 6 ans au moment de l'enquête. Les deux enquêtes reposent sur des échantillons stratifiés représentatifs de la population nationale.

Le recours à des données biographiques à des fins d'analyse rétrospective soulève un problème spécifique de représentativité puisque seuls les individus survivants (c'est-à-dire ni décédés ni émigrés) sont enquêtés. Deux précautions s'imposent alors. D'une part, il est essentiel de contrôler l'âge des individus quand on remonte dans le temps. D'autre part, on doit admettre l'hypothèse d'homogénéité selon laquelle les absents n'ont pas eu un comportement différent des individus effectivement enquêtés. Cette hypothèse, classique en matière d'analyse biographique, est très probable pour les individus décédés et semble acceptable pour les émigrés (qui sont, en fait, largement représentés par les migrants internationaux de retour).

---

<sup>4</sup> Enquête réalisée par l'Unité d'enseignement et de recherche en démographie de l'Université de Ouagadougou (UERD), le département de démographie de l'Université de Montréal, et le Programme majeur en Population et Développement de Bamako (CERPOD).

<sup>5</sup> Enquête réalisée par l'Institut national des statistiques de Côte d'Ivoire, dans le cadre du Réseau d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO).

Au-delà de ces limites, le grand avantage du recours aux sources rétrospectives est de rendre possible les comparaisons temporelles et spatiales dès lors que l'on applique à toutes les périodes et aux deux pays des définitions constantes de la migration et de la ville. En l'occurrence, on parlera ici de *migration* pour désigner un changement de résidence impliquant le passage d'une frontière administrative de deuxième niveau (sous-préfecture en Côte d'Ivoire et département au Burkina Faso) pour une durée d'au moins 6 mois<sup>6</sup>. Et le *milieu urbain* sera défini, dans les deux pays, comme l'ensemble des localités qui, à tout moment, comptent plus de 10 000 habitants<sup>7</sup>.

Tenant compte de ces définitions de la migration et de la ville, on a construit pour chacun des deux pays, deux fichiers longitudinaux dans lequel chaque individu enquêté est suivi depuis son 6<sup>ème</sup> anniversaire jusqu'à la date de troncature<sup>8</sup> : l'un, destiné à l'étude de l'émigration urbaine, comporte tous les épisodes résidentiels urbains ; l'autre, destiné à l'étude de l'émigration rurale, comporte tous les épisodes ruraux. Partant de ces fichiers, on a réalisé une étude rétrospective des probabilités d'effectuer une émigration urbaine ou une émigration rurale sur une période de 30 ans précédant chacune des enquêtes (1960-1989 en Côte d'Ivoire, 1970-1999 au Burkina Faso). Pour ce faire, deux méthodes ont été utilisées. D'une part, on a calculé des taux annuels d'émigration rurale (pour chaque période, nombre de migrations des villages vers les villes, rapporté aux années vécues en milieu rural par les individus de l'échantillon) et d'émigration urbaine (nombre de migrations des villes vers les villages, rapporté aux années vécues en milieu urbain) par période décennale et par classe d'âge. D'autre part, pour produire une vision plus synthétique des tendances migratoires, on a cherché l'effet de la période sur le risque de migrer en contrôlant l'âge dans des modèles d'analyse biographique en temps discret<sup>9</sup>. Enfin, pour rendre compte de l'évolution de la balance et de l'intensité des échanges entre les deux milieux pour toutes les classes d'âge, on a calculé les taux nets de migration du milieu urbain (solde migratoire du milieu urbain rapporté aux

---

<sup>6</sup> Des analyses exploratoires ont permis de montrer que la prise en compte de tous les changements de résidence, sans restriction spatiale, modifie peu les résultats.

<sup>7</sup> Sur la justification de ce choix de définition, voir Beauchemin (2000) et Beauchemin *et al.* (2002). Ce changement de définition a deux conséquences en termes d'analyse : 1) il nécessite l'introduction de coefficients de post-stratifications dans les coefficients de pondération (voir Beauchemin, 2000 ; Schoumaker, 2002) ; 2) il cantonne l'analyse aux migrations internes puisque l'on n'a pas les moyens d'appliquer la nouvelle définition aux localités situées à l'extérieur des pays étudiés.

<sup>8</sup> Il y a troncature lorsque l'événement étudié se produit, lorsque l'individu part à l'étranger ou à la date de réalisation de l'enquête.

<sup>9</sup> Pour chaque pays, un modèle est construit pour l'émigration urbaine, un autre pour l'émigration rurale. Il s'agit de modèles de régression logistique appliqués aux fichiers personnes-périodes (les biographies individuelles sont divisées en épisodes de 6 mois). Trois variables explicatives entrent dans les modèles : le sexe, l'âge et la période.

années vécues dans ce milieu) ainsi que les indices d'intensité migratoire (nombre total de migrations entre villes et campagnes, quel que soit le sens, rapporté aux années vécues dans l'ensemble du pays).

### **Trente ans de migrations en Côte d'Ivoire (1960-1989) et au Burkina Faso (1970-1999)**

La relecture des anciens résultats d'enquêtes démographiques permet d'esquisser un schéma des tendances migratoires villes-campagnes mettant *a priori* en évidence deux faits importants communs au Burkina Faso et à la Côte d'Ivoire : aussi l'émigration rurale aurait toujours été plutôt modérée, et l'émigration urbaine aurait pris de l'ampleur dans les années 1980. Fondées sur des mesures discontinues, ces deux observations appellent une confrontation avec des résultats reposant, au contraire, sur le principe de la continuité des mesures et des définitions.

#### ***L'émigration rurale entre stagnation et régression***

L'analyse rétrospective de l'émigration rurale montre qu'il n'y a pas eu d'expansion continue de "l'exode rural" au fil des trente années précédant les collectes de l'EMIUB et de l'EIMU. Le schéma général qui ressort du modèle en temps discret est plutôt le suivant (Figures 4 et 8) : une période de progression de l'émigration rurale jusqu'au milieu des années 1980 au Burkina Faso et jusqu'au milieu des années 1970 en Côte d'Ivoire ; une phase de stagnation depuis la deuxième moitié des années 1980 au Burkina Faso et entre les périodes 1970-74 et 1980-84 en Côte d'Ivoire ; enfin, une phase de régression qui concerne seulement la Côte d'Ivoire depuis le milieu des années 1980.

L'examen des taux d'émigration rurale confirme ces récentes tendances migratoires. En Côte d'Ivoire, la régression est nette : quel que soit l'âge, la probabilité de quitter le milieu rural pour partir en ville est toujours plus faible dans les années 1980 que dans les années 1970 ( ) et à quelques exceptions près, cette tendance vaut pour les deux sexes (Figures 2 et 3). Au Burkina Faso, le tableau est plus complexe : les taux des plus de 40 ans et des moins de 15 ans ont régressé au fil des deux dernières décennies ; en revanche, au fil des trente ans précédant l'EMIUB, les taux ont régulièrement progressé pour toutes les classes d'âge comprises entre 15 et 39 ans (Figure 5).

Au total, les périodes récentes sont plutôt marquées par une perte de vitesse de l'émigration rurale tant au Burkina Faso qu'en Côte d'Ivoire. Ce mouvement est cependant beaucoup plus marqué en Côte d'Ivoire où les campagnes semblent de moins en moins répulsives. En dépit de cette évolution, le milieu rural ivoirien semble nettement plus répulsif que celui du Burkina Faso : la probabilité d'émigrer vers une ville pour un villageois burkinabè est en effet toujours très inférieure à celle d'un Ivoirien (les taux d'émigration rurale du Burkina sont –sauf à de rares exceptions– toujours

inférieurs aux taux ivoiriens, Figures 1 et 5). Deux faits pourraient expliquer ce résultat. Premièrement, au Burkina Faso, les migrations au départ des villages sont en grande partie orientées vers l'étranger, or les mouvements internationaux ne sont pas pris en compte ici. Deuxièmement, la Côte d'Ivoire compte beaucoup plus de villes que le Burkina Faso, la probabilité de se déplacer vers un tel établissement y est donc logiquement plus élevée. Il reste cependant, entre les deux pays, des points communs dans la structure de l'émigration rurale.

Point commun, d'abord, au regard des différences selon le genre. Quelle que soit la période considérée, les hommes ont toujours des probabilités de quitter le milieu rural plus élevées que les femmes. Cependant, l'évolution des taux de migration indique que les hommes et les femmes suivent des tendances contrastées. Le fait est particulièrement marqué en Côte d'Ivoire : chez les hommes, les taux atteints dans les années 1980 n'ont jamais été si faibles (Figure 2) ; au contraire, depuis trois décennies, la probabilité de migrer des femmes a régulièrement augmenté dans toutes les classes d'âge (Figure 2. CI Taux d'émigration rurale (hommes)). Cette progression des migrations féminines connaît plusieurs hypothèses d'explication. Premièrement, elle pourrait être liée aux progrès de la scolarisation : ceux-ci favorisent le départ des jeunes filles qui partent pour l'école (de fait, c'est pour les moins de 20 ans que les taux augmentent le plus), mais aussi le départ des jeunes femmes instruites qui ne trouvent pas ou peu de débouchés en milieu rural. L'école favoriserait ainsi l'émergence de migrations féminines "indépendantes" ou "autonomes" vers les villes (Findley, 1997 ; Gugler *et al.*, 1995). Deuxièmement, elle pourrait être liée à la "féminisation de la pauvreté" qui, en Afrique de l'Ouest, pousserait les femmes à quitter le milieu rural (Adepoju, 2000). Enfin, mais l'argument fait encore débat (Lejeune *et al.*, 2003), quel que soit le motif de départ des femmes, celui-ci serait socialement de mieux en mieux admis dans un contexte d'assouplissement du contrôle exercé par les aînés.

Points communs, ensuite, au regard des différences selon l'âge. Au fil des décennies, le profil de l'émigration rurale est resté très stable : en Côte d'Ivoire comme au Burkina Faso, elle demeure surtout une affaire de jeunes gens (15-34 ans) même si les taux maxima semblent se décaler progressivement vers des âges plus élevés chez les hommes burkinabè (Figure 5. BF. Taux d'émigration rurale (hommes et femmes)). Les enfants (6-14 ans) se distinguent dans ce tableau : leurs taux d'émigration rurale sont en régression dans les deux pays au cours de la dernière décennie observée. Considérant que les migrations enfantines sont largement liées à la scolarisation, deux explications complémentaires sont envisageables. D'une part, la régression des migrations pourrait résulter de la progression de l'équipement scolaire en milieu rural, qui rend les migrations scolaires de moins en moins nécessaires. D'autre part, la moindre migration des enfants pourraient être le résultat d'un désinvestissement scolaire dont témoigne la régression des taux de scolarisation de presque tous les pays d'Afrique subsaharienne depuis le début des années 1980 (Lloyd *et al.*, 2003). La moindre



régression des taux féminins (Figures 3 et 7) pourrait s'expliquer par le fait que les migrations des filles sont moins motivées par l'école que par l'exercice d'activités domestiques au service des ménages urbains (Kaboré et al., 1999). Dans tous les cas, les dernières décennies ont égalisé les taux, autrefois différents, des enfants des deux sexes.

### ***L'émigration urbaine en progrès***

Quelles que soient les nuances observables selon le sexe et l'âge, l'évolution de l'émigration rurale tend à remettre en cause la représentation classique d'un puissant "exode rural" qui, sans fléchir, conduirait massivement et définitivement les individus des campagnes vers les villes. L'évolution de l'émigration urbaine participe également de cette remise en cause : en effet, le mouvement de l'urbain vers le rural a globalement progressé pendant 30 ans en Côte d'Ivoire (1960-1989, Figures 9 et 12) et pendant 20 ans au Burkina Faso (1970-1989, Figures 13 et 16). Les années 1990 seraient cependant marquées par un recul de l'émigration urbaine au Burkina Faso. Pour cette période, les données biographiques ne sont pas disponibles en Côte d'Ivoire, mais les résultats du recensement de 1998 (Zanou, 2001) semblent indiquer la poursuite du mouvement d'émigration urbaine (cf. supra).

En dépit de cette divergence de fin de période, dans le détail des âges, on observe dans les deux pays une longue mutation du profil de l'émigration urbaine qui consiste en un rajeunissement de l'émigration urbaine. Les probabilités de quitter le milieu urbain, d'abord maximales pour les vieux, conformément à l'image classique du migrant de retour retraité, augmentent au fil du temps pour les plus jeunes au point que ceux-ci ont, en fin de période, les plus forts taux d'émigration urbaine. Ce rajeunissement général de l'émigration urbaine a particulièrement mis en avant les jeunes adultes (20-35 ans) dans les années 1980 (Figures 9 et 13), mais aussi les enfants et adolescents (moins de 20 ans). En Côte d'Ivoire, leurs taux des années 1980, qui demeurent les plus faibles, sont néanmoins parmi ceux qui ont le plus progressé en 30 ans. Au Burkina Faso, ce sont eux qui enregistrent les plus fortes probabilités de quitter la ville dans les années 1990 (Figure 13). De nouveau, l'évolution de l'offre scolaire explique en partie ce résultat : la surcharge des classes urbaines et le développement des classes rurales pourrait favoriser une migration scolaire à destination du milieu rural, d'autant plus que les ménages urbains doivent conjointement faire face à la régression de leurs revenus et à l'accroissement des coûts de scolarisation. On assisterait ainsi à l'inversion des circuits de confiage des enfants : les ménages urbains, pour réduire leurs charges commensales, renvoient dans les villages les enfants que des parents ruraux leur avaient confiés, voire même leurs propres enfants (Baux *et al.*, 2002 ; Guillaume *et al.*, 1997). En dépit de la progression de l'offre scolaire rurale, ce mouvement vers les campagnes concerne probablement davantage des enfants non scolarisés ou en voie de déscolarisation. C'est ce qui pourrait expliquer les probabilités de migrer toujours plus fortes des filles par rapport aux garçons (Figures 11 et

15) puisque celles-ci font l'objet d'un moindre investissement scolaire (Kaboré *et al.*, 1999).

### ***Balance et intensité des échanges villes-campagnes***

Les tendances observées en matière d'émigration rurale (régression ou stagnation) aussi bien qu'en matière d'émigration urbaine (progression, au moins jusqu'aux années 1980) conduisent à penser que les migrations villes-campagnes jouent un rôle de plus en plus faible dans la progression de l'urbanisation. L'évolution des taux nets de migration du milieu urbain confirme clairement cette hypothèse : toutes classes d'âge confondues et quel que soit le sexe, les taux régressent nettement dans les deux pays, indiquant ainsi que le bilan migratoire du milieu urbain joue un rôle de plus en plus atténué dans la croissance des villes. En effet, en fin de période et sauf pour les plus jeunes, la balance des échanges villes-campagnes constitue un apport quasi nul aux villes du Burkina (Figure 19) ; elle est même défavorable au milieu urbain en Côte d'Ivoire (Figure 17).

Cette régression des taux nets de migration du milieu urbain résulte de la diffusion progressive dans presque toutes les classes d'âge de comportements migratoires qui, auparavant, concernaient seulement les individus les plus âgés. Le cas ivoirien est à cet égard illustratif : au cours des années 1960, le taux du milieu urbain était négatif seulement pour les plus de 40 ans ; dans les années 1970, il le devient pour les plus de 30 ans ; enfin, dans les années 1980, seuls les moins de 20 ans conservent un taux positif. De la même façon, au Burkina Faso, seuls les 15-19 ans continuent à alimenter nettement la croissance urbaine en fin d'observation. En fait, dans les deux pays, l'évolution générale va dans le sens d'une indifférenciation des taux selon l'âge : très marqués dans la première décennie, les écarts s'amenuisent progressivement (les courbes s'aplatissent, Figures 17 et 19).

S'il est vrai que les migrations entre milieux contribuent de moins en moins à la croissance urbaine, elles continuent toutefois à jouer un rôle important dans les dynamiques de peuplement : dans les deux pays, les indices d'intensité migratoire n'ont cessé de progresser en trente ans (Figures 18 et 20)<sup>10</sup>. Ainsi, la plus faible croissance migratoire du milieu urbain ne doit pas être interprétée en termes de stabilisation des populations, au contraire. Toutes les populations ne gagnent cependant pas également en mobilité. Premièrement, l'intensité migratoire progresse bien davantage chez les femmes que chez les hommes, de sorte que celles-ci atteignent des niveaux semblables à leurs homologues masculins en fin de période d'analyse. Deuxièmement, l'intensité migratoire progresse inégalement selon l'âge : les

---

<sup>10</sup> Les indices d'intensité migratoire, s'agissant des échanges villes-campagnes, sont globalement plus faibles au Burkina Faso. Cela ne reflète pas nécessairement une moindre mobilité des Burkinabè, toutes migrations confondues. Ceux-ci sont en effet largement tournés vers l'étranger alors que les Ivoiriens, eux, sont essentiellement engagés dans des mouvements internes.

jeunes ont toujours été les plus mobiles (les 15-24 ans, en particulier) et ils le sont de plus en plus. En Côte d'Ivoire comme au Burkina Faso, l'intensification des échanges gagne des populations de plus en plus jeunes : les gains de mobilité étaient réservés aux moins de 40 ans dans le premier inter-période, puis seulement aux moins de 30 ans dans le second inter-période. La progression de l'indice d'intensité migratoire peut recouvrir deux faits distincts : premièrement, il se peut qu'il y ait une proportion croissante de jeunes engagés dans des migrations entre villes et campagnes (peut-être au détriment des flux internationaux au Burkina Faso) ; deuxièmement, sans qu'il y ait nécessairement plus d'effectifs de migrants, il se peut aussi que les jeunes soient engagés dans un système de va-et-vient entre villes et campagnes parce qu'ils n'arrivent à s'insérer ni dans l'un ni dans l'autre des deux milieux. Des observations réalisées sur le terrain ivoirien soutiennent cette dernière hypothèse (Faussey-Domalain *et al.*, 1991). L'intensification des échanges migratoires entre villes et campagnes chez les jeunes pourraient alors être un indice de précarité, ceux-ci vivant peut-être plus durement la crise que des individus plus âgés installés dans des situations plus stables (Antoine, 1992).

En définitive, l'analyse rétrospective des échanges entre milieux urbain et rural est plutôt convergente avec les résultats des anciens résultats (voir la première partie). Quelle que soit la méthode utilisée pour construire une histoire des migrations internes, les tendances récentes vont, au Burkina Faso comme en Côte d'Ivoire, dans le sens d'une réduction des contributions migratoires à la croissance urbaine à la fois par réduction ou stagnation de l'émigration rurale et par expansion, plus ou moins durable, de l'émigration urbaine. Ainsi, la comparaison menée dans cette étude permet de montrer que l'inversion ivoirienne des flux villes-campagnes, qui apparaît comme une exception lorsque l'on considère la seule période 1988-1992 (Bocquier *et al.*, 2000), s'inscrit dans une tendance plus générale d'émergence de l'émigration urbaine et de tassement de l'émigration rurale.

Comment expliquer cependant qu'une inversion se soit produite dans ce pays et pas au Burkina Faso ? Peut-être est-ce dû, pour une part, au caractère plus urbanisé de la Côte d'Ivoire : le nombre de candidats au départ dans les villes y est logiquement plus élevé. Peut-être est-ce dû également au caractère plus attractif des campagnes ivoiriennes, mieux équipées (accessibilité, services scolaires, sanitaires, etc.), offrant de meilleures opportunités économiques (dans le sud forestier en particulier, grâce aux cultures d'exportation) et bénéficiant depuis l'indépendance d'une intense publicité officielle (Touré, 1982). Enfin, peut-être est-ce dû aux spécificités des contextes économiques, la Côte d'Ivoire connaissant depuis la fin des années 1970 une remise en cause brutale de son modèle de développement et une conjoncture récessive spécialement marqué (c'est le pays qui a connu la plus forte baisse du PNB par habitant dans les années 1980, voir Simon, 1997). Il demeure une question : l'inversion des flux observée en Côte d'Ivoire relève-t-elle d'un processus conjoncturel et/ou structurel ?

## **Essais d'interprétation sur les représentations, les causes et les conséquences des migrations entre milieux**

L'observation des tendances migratoires récentes suscite un certain nombre de questions. En matière de représentations, on peut s'interroger sur la relative invisibilité médiatique ou politique des tendances migratoires qui tendent à réduire l'influence des migrations sur la croissance urbaine, alors même que les sources démographiques témoignent de leur évolution depuis les années 1960-1970. La question sur les causes de cette mobilité s'impose par ailleurs : à quoi peut-on attribuer l'émergence de l'émigration urbaine et le repli de l'émigration rurale ? Enfin, quels sont les effets de ces tendances migratoires : le moindre nombre de départs et le plus grand nombre d'arrivées dans les villages est-il favorable au développement du milieu rural ?

### **La mise en question du modèle de "l'exode rural"**

Les migrations entre villes et campagnes posent un problème de représentation : alors que les échanges se font dans les deux sens, l'émigration rurale occupe une place prépondérante –sinon exclusive– dans les esprits, au point que lorsque le bilan migratoire des villes devient négatif, le résultat est difficilement admis, si toutefois il ne passe pas inaperçu. L'emploi si commun de l'expression "exode rural" en témoigne d'ailleurs, elle qui suggère que les campagnes se vident irrémédiablement de leur population, comme si le mouvement inverse ne pouvait se produire. En fait, l'image de "l'exode rural" est si forte qu'elle monopolise les esprits et les études<sup>11</sup>, au point d'éclipser les résultats qui montrent que l'émigration rurale décline ou que l'émigration urbaine progresse.

Le cas ivoirien est à ce titre exemplaire. Dans ce pays, l'inversion des flux villes-campagnes est statistiquement détectable au moins depuis 1988, mais elle est passée inaperçue à plusieurs reprises : en 1988, les données du rapport d'analyse du recensement permettaient de montrer le déficit migratoire des villes, mais le résultat lui-même n'a pas été signalé dans le rapport (Zanou, 1992) ; une décennie plus tard, les données du rapport du recensement de 1998 montraient que la population des plus grosses localités (plus de 5 000 habitants) avait diminué depuis 1988, mais le texte du rapport, s'appuyant sur la définition officielle (mais fluctuante) du milieu urbain, fait état d'un mouvement continu d'urbanisation (Zanou, 2001). Ces deux rapports ont toutefois signalé qu'Abidjan avait un bilan migratoire interne

---

<sup>11</sup> Plusieurs "migratologues" font ce constat. Michael Lipton évoque une fascination générale : "*Rural-urban migration fascinates not only politicians and civil servants, but also economists and other social scientists*" (Lipton, 1988). Richard Bilborrow dénonce, quant à lui, une sorte de myopie : "[...], of the four possible types of internal migration – rural-urban, rural-rural, urban-urban and urban-rural – policymakers and scholars have focused almost exclusively on the first – rural-urban migration. For the former, this appears to be partly through a severe case of myopia" (Bilborrow, 1998).

négatif. Au total, il n'en reste pas moins que l'inversion des flux villes-campagnes passe inaperçue dans les discours officiels. Le cas ivoirien n'est pas isolé, la difficulté à reconnaître l'émergence de l'émigration urbaine et/ou le ralentissement de l'émigration rurale s'observe aussi dans d'autres contextes, y compris dans les pays industrialisés (Zelinsky, 1979 ; Wardwell *et al.*, 1980). Dans ces conditions, plus qu'une simple catégorie descriptive, "l'exode rural" apparaît comme un modèle qui façonne les représentations des flux. Comment expliquer la force de ce modèle là ?

Un premier élément d'explication de la survalorisation de "l'exode rural" et de l'effacement des autres courants migratoires réside sans doute dans la visibilité relative des flux : un mouvement de concentration vers quelques villes est mieux perceptible qu'un mouvement de dispersion en de multiples localités rurales. L'inégale visibilité des flux favorise ainsi une perception faussée du paysage migratoire que ne corrigent pas toujours les mesures statistiques dans la mesure où la migration est un phénomène démographique difficile à saisir. Certaines méthodes d'estimation des flux tendent, par exemple, à sous-estimer l'émigration urbaine : la mesure des migrations durées de vie, par exemple, assimile les migrants de retour à des non-migrants. En outre, se pose le problème de la définition du milieu urbain dont les fluctuations conduisent parfois à une représentation biaisée des dynamiques de peuplement (voir le cas ivoirien, ci-dessus). Enfin, dans le contexte des pays africains, où les statistiques nationales font parfois défaut, la représentation des dynamiques urbaines repose souvent sur des projections qui, par leur nature même, ignorent les changements de tendance (Potts, 1995).

L'inégal traitement des courants migratoires pourrait aussi trouver une partie de ses fondements dans le champ politique. D'une part, la survalorisation de "l'exode rural" dans les discours pourrait s'interpréter comme une manière, pour les élites politiques au pouvoir, de justifier le "biais urbain", c'est-à-dire le sur-investissement dont les villes seraient l'objet aux dépens du milieu rural (Lipton, 1988). D'autre part, la dénonciation de "l'exode rural" comme un facteur de déséquilibre spatial et économique pourrait s'interpréter comme une façon de faire des migrants les responsables des maux urbains (développement incontrôlé des quartiers périphériques, hauts niveaux de chômage, etc.), et donc de rejeter sur eux la responsabilité des insuffisances de la gestion urbaine.

Enfin, l'effacement de l'émigration urbaine dans les représentations des échanges villes-campagnes pourrait aussi reposer aussi sur la survalorisation de "l'exode rural" dans les discours théoriques de différentes disciplines. Par exemple, à la croisée de la géographie et de la démographie, l'une des onze "lois" migratoires énoncées par Ravenstein (1889) précise que l'émigration rurale est majoritaire dans les échanges villes-campagnes. L'appellation de "loi" assure une sorte d'universalité à des observations qui, il faut le rappeler, portaient seulement sur la Grande-Bretagne du XIX<sup>ème</sup> siècle. Par ailleurs, toutes les théories économiques qui formalisent les

avantages de la concentration urbaine contribuent à assimiler l'émigration urbaine (qui est un mouvement de dispersion) à un mouvement irrationnel, dont on envisage forcément mal qu'il devienne dominant (Wardwell *et al.*, 1980). Enfin, les théories de la modernisation jouent sans doute aussi un rôle important dans la survalorisation de "l'exode rural" : postulant que l'histoire va dans le sens de la modernisation, dont l'urbanisation est une composante essentielle, elle rend impensable un mouvement de désurbanisation qu'alimenterait un flux dominant d'émigration urbaine. Dans sa version originale, la théorie de la transition urbaine, qui s'adosse à la théorie de la modernisation, ne prévoit pas un stade de désurbanisation, pas plus que la théorie de la transition de la mobilité ne prévoit un stade où dominerait l'émigration urbaine (Zelinsky, 1979).

### ***A la recherche d'une explication***

Si les théories transitionnelles expliquent, au moins partiellement, la difficulté à reconnaître le renouvellement des échanges villes-campagnes, c'est parce que les tendances récentes observées en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso semblent sortir des modèles connus. Pour autant, les théories transitionnelles peuvent-elles contribuer à expliquer l'émergence de l'émigration urbaine et le repli ou la stagnation de l'émigration rurale ? La même question s'est posée, dans les pays industrialisés, à propos des phénomènes de "counterurbanization" (Boyle *et al.*, 1998 ; Champion, 1991) ou de "rurbanisation" (Kayser, 1990).

Dans ce contexte, certains auteurs ont avancé l'idée selon laquelle il pourrait s'agir d'une nouvelle phase de la transition (Boyle *et al.*, 1998) : un stade post-moderne succéderait ainsi au stade moderne, autrefois considéré comme le terme de la transition. Il se caractériserait, en termes de peuplement, par le regain de l'émigration urbaine et la réduction des taux d'urbanisation parvenus à des niveaux très élevés ; en termes économiques, par le passage à une société post-productiviste ; en termes démographiques, par la supériorité de la mortalité sur la natalité. De toute évidence, ce n'est pas la situation observée en Afrique de l'Ouest où les sociétés demeurent majoritairement rurales, où l'économie ne se caractérise pas par le productivisme et où la transition démographique n'est pas encore achevée. Dès lors, on peut faire l'hypothèse que les nouvelles tendances migratoires observées en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso relèvent d'un processus original, indépendant des modèles transitionnels qui postulent que tous les pays suivent la même trajectoire.

Sans se référer aux théories transitionnelles, d'autres auteurs travaillant sur la "rurbanisation" des pays industrialisés ont cherché à montrer que l'émergence de l'émigration urbaine relève d'un phénomène conjoncturel (Berry, 1988). Le mouvement vers les villes dominerait dans les périodes de prospérité et le mouvement inverse dans les périodes de récession économique. Cette interprétation, même si les contextes diffèrent évidemment, semble plus acceptable dans le cadre ouest-africain. De fait, en

Côte d'Ivoire au moins, l'émergence de l'émigration urbaine apparaît largement comme une pratique de crise (Beauchemin, 2002) : depuis le début des années 1980, avec l'accroissement brutal de la pauvreté et la dégradation des conditions de vie en ville, le milieu rural, qui semble avoir un peu mieux résisté à la récession, est devenu un lieu de recours pour les individus et les ménages citadins. Les villages accueillent les dépendants que les familles ne peuvent plus entretenir en ville (enfants et jeunes déscolarisés), mais aussi les exclus de l'économie urbaine (compressés du secteur moderne, artisans en faillite, jeunes actifs en situation précaire). La migration vers les campagnes apparaît ainsi comme une réponse aux évolutions du marché du travail urbain : à la contraction du secteur moderne et à la saturation du secteur informel devenu hyperconcurrentiel dans la récession. Tout ceci explique le net rajeunissement de l'émigration urbaine dans les années 1980 : une émigration urbaine conjoncturelle, largement alimentée par des jeunes, est venue s'adjoindre à une émigration urbaine structurelle, mais devenue minoritaire, de vieux se retirant au village pour y achever leur vie, provoquant ainsi une inversion des flux villes-campagnes (Beauchemin, 2000).

Même si les nouvelles tendances migratoires semblent indiscutablement liées à la récession économique, elles renvoient aussi à une évolution au long cours : nos données montrent bien que la progression de l'émigration urbaine a commencé dès les années 1960 en Côte d'Ivoire et dès les années 1970 au Burkina Faso. Ce résultat relève en partie de la mécanique démographique : à mesure que le taux d'urbanisation progresse dans un pays, la population des migrants potentiels d'origine rurale diminue et son apport à la population urbaine est, proportionnellement, de moins en moins important. On pourrait aussi penser qu'il s'explique par l'amélioration progressive des conditions de vie en milieu rural. Au Burkina Faso, on a montré que la diffusion des équipements et services en milieu rural ne rend pas les villages moins répulsifs (Beauchemin *et al.*, 2003), cela n'exclut pas qu'ils pourraient être plus attractifs pour les citadins lorsqu'ils sont équipés. Si cette hypothèse se vérifiait, on pourrait alors considérer que le renouvellement des tendances migratoires résulte au moins partiellement des politiques de développement rural mises en œuvre par les gouvernements dans le but, entre autres choses, d'infléchir les rythmes de croissance urbaine. Mais, par ailleurs, il faut souligner que l'émergence de l'émigration urbaine ne doit rien aux programmes de retour à la terre que les gouvernements ont ponctuellement initié. Au Burkina Faso, de tels programmes n'ont pas été explicitement mis en œuvre ; en revanche, de multiples programmes de retour à la terre ont été promus par l'état ivoirien depuis le milieu des années 1980. Ces programmes s'adressaient à de jeunes citadins, encore installés en ville, auxquels on proposait de rejoindre le milieu rural pour prendre en charge des exploitations modernes, clefs en main, après une période de formation. Toutes les évaluations ont conclu à l'échec de ces programmes, les jeunes abandonnant finalement leur exploitation pour repartir vers le milieu urbain (Affou-Yapi, 1985 ; Brou et Charbit, 1994). Il y a là un paradoxe des politiques publiques : des crédits

ont été mobilisés pour favoriser le retour à la terre, mais ils s'adressaient à des citadins non motivés, tandis que, au même moment, des individus ayant fait spontanément leur retour à la terre restaient dépourvus de moyens financiers (Beauchemin, 2002). Sans doute faut-il voir là le résultat de l'incapacité –soulignée plus haut– des pouvoirs publics à concevoir la possibilité d'une inversion spontanée des flux villes-campagnes. Enfin, s'il faut chercher des causes politiques au renouveau des tendances migratoires, c'est peut-être du côté de l'application des plans d'ajustement structurel (PAS) qu'il faut chercher. Prônant explicitement le rééquilibrage des écarts villes-campagnes, les PAS ont, en effet, été décrits par plusieurs auteurs comme "*des politiques migratoires déguisées*" (Antoine, 1991 ; Guillaumont *et al.*, 1993).

### ***Les effets des nouvelles tendances migratoires en Côte d'Ivoire***

Quelle que soit l'influence des politiques publiques, la moindre propension à quitter le milieu rural et la plus forte propension, pour les citadins, à le rejoindre ne sont pas sans effets sur le milieu rural. Cet aspect du renouvellement des tendances migratoires, encore non étudié au Burkina Faso, a fait l'objet d'enquêtes qualitatives en Côte d'Ivoire (1999), l'une en zone forestière (Guepahouo, pays gban), l'autre en zone de savane (Bodokro, pays goli), deux régions fortement contrastées en termes de peuplement et de ressources naturelles et économiques (Beauchemin, 2000). Il en ressort que, tout en étant des vecteurs de modernisation de l'agriculture et de diversification des activités rurales, les émigrants urbains sont confrontés à de multiples facteurs de blocage qui contribuent à créer ou accentuer des tensions locales, voire nationales.

En s'installant en milieu rural, la plupart des émigrants urbains se tourne naturellement vers l'agriculture. Cependant, d'après l'EIMU, entre 1988 et 1992, environ 30% des émigrants urbains déclarent exercer –probablement en complément– une activité non-agricole (artisanat, commerce) à leur arrivée en milieu rural. Certains valorisent leur apprentissage d'un métier artisanal (à Bodokro, 60 % des artisans-commerçants, blanchisseurs, coiffeurs, photographes, etc. résidaient précédemment en ville<sup>12</sup>). D'autres cherchent à valoriser leur instruction en exerçant des fonctions intellectuelles liées à l'enseignement (répétiteurs, instituteurs auxiliaires) ou liées à la bureaucratie villageoise. Les émigrants urbains investissent ainsi les diverses fonctions de l'administration coutumière (chef de village, de quartier, membre du conseil des notables) mais aussi la direction des groupements associatifs ou coopératifs, dont ils sont parfois eux-mêmes les créateurs. Ce faisant, on peut faire l'hypothèse qu'ils favorisent des recompositions dans les modes de gestion locale, mais il reste à savoir dans quelle mesure et selon quelles modalités.

---

<sup>12</sup> La mesure porte seulement sur la dernière résidence. La proportion serait évidemment supérieure si elle portait sur le fait d'avoir résidé en ville, à tout moment.



Dans le domaine de l'agriculture, il est certain que les émigrants urbains sont des vecteurs de mutation. Soucieux de dégager des revenus monétaires et de ne pas se limiter à une pratique d'autoconsommation, ils introduisent ou développent de nouvelles cultures commerciales. À Bodokro, par exemple, en zone de savane, certains jeunes émigrants urbains ont créé des élevages modernes de porcs et de moutons, d'autres ont investi les bas-fonds pour y pratiquer des cultures intensives (riz, tomates, oignons...), alors même que ce sont des activités traditionnellement méprisées par leurs aînés. De même, en zone forestière, les émigrants urbains figurent parmi les principaux artisans du développement des cultures vivrières commerciales (Chaléard, 1996). Avantageés par leur niveau d'instruction et leur connaissance du marché urbain, les émigrants urbains sont en mesure d'exercer une véritable activité de veille commerciale qui leur permet d'identifier les spéculations les plus intéressantes et de court-circuiter éventuellement les nombreux intermédiaires du commerce des produits agricoles. Cependant, tout en étant soucieux de diversifier et de moderniser l'agriculture, les émigrants urbains sont le plus souvent confrontés à de multiples facteurs de blocage qui freinent leur insertion en milieu rural.

La plupart des émigrants urbains arrive en milieu rural, par dépit, lorsqu'ils n'ont pas réussi à se maintenir en ville. Dans ces conditions, ils y arrivent en étant généralement dépourvus de moyens et leur capacité productive s'en trouve singulièrement réduite. D'une part, ils sont dépourvus de main d'œuvre familiale<sup>13</sup> et n'ont pas non plus les moyens d'employer des manœuvres. Et, d'autre part, ils n'ont pas non plus les moyens de réaliser les investissements qui leur permettraient d'accroître leur productivité et de réduire la pénibilité du travail. De fait, les émigrants urbains travaillent toujours avec des outils rudimentaires, se contentant le plus souvent d'une machette et d'une *daba*, et l'arrosage –lorsqu'il est nécessaire– se fait manuellement. En outre, tout en étant instruits et volontaires, les émigrants urbains sont souvent dépourvus de formation agricole. Or, comme le reste de la population rurale d'ailleurs, les émigrants urbains accèdent très rarement à des formations ou des systèmes de crédit leur permettant de moderniser efficacement leurs activités. Enfin, dernier facteur de blocage : les difficultés d'accès à la ressource foncière. Dans ce domaine, les émigrants urbains, les jeunes spécialement, doivent faire face à des restrictions aussi bien en termes d'usage qu'en termes de surface. En termes d'usage parce que, lorsqu'ils accèdent à la terre, les émigrants urbains bénéficient souvent de droits restreints qui ne leurs permettent pas de créer des plantations et qui les cantonnent à des cultures vivrières. En termes de surface aussi, surtout en zone forestière, puisque le front pionnier ayant atteint ses limites, les terres sont désormais toutes appropriées si elles ne sont déjà mises en valeur (Balac, 1998).

---

<sup>13</sup> Étant jeunes, les émigrants urbains sont majoritairement célibataires. Quant aux émigrants urbains plus âgés, tels les "compressés", ils laissent généralement leurs grands enfants en ville.

Toutes ces difficultés confinent souvent les émigrants urbains dans une situation de dépendance économique et résidentielle. De fait, à l'échelle de la Côte d'Ivoire, d'après l'EIMU, plus de la moitié des migrants de retour ayant un statut de chef de noyau familial se trouverait hébergée, tandis que la proportion n'atteint pas un cinquième pour l'ensemble de la population rurale. La dépendance résidentielle ne concerne pas seulement les jeunes : on a rencontré dans les villages des individus relativement âgés (en particulier des "compressés") qui, ayant été licenciés d'une entreprise "moderne" et ayant échoué dans leur tentative de reconversion en ville, ont dû se replier vers le milieu rural, chez l'un de leurs frères restés au village. Sur le plan économique, les résultats de l'EIMU témoignent également des difficultés d'insertion rurale des émigrants urbains. De fait, le passage de la ville à la campagne s'accompagne d'une dégradation de leurs statuts d'activités : ils occupent des statuts subalternes bien plus souvent en milieu rural, après migration, qu'en milieu urbain, avant migration (la part des travailleurs à la tâche passe de 7 à 16 %, celle des aides familiaux passe de 21 à 38 %, tandis que celle des employeurs diminue de 3 à 1 %). Il se produit ainsi un transfert des difficultés d'insertion économique de la ville vers la campagne. Ne parvenant à trouver une place satisfaisante ni en ville ni à la campagne, les émigrants urbains sont, bien souvent, en situation de blocage. Celle-ci peut se manifester par l'intensification des échanges villes-campagnes (cf. supra), les migrants passant, à plusieurs reprises, d'un milieu à l'autre en quête d'une insertion toujours différée. Elle peut se résoudre par le recours à la migration internationale, pour ceux – rares – qui arrivent à mobiliser le capital nécessaire à leur départ. Enfin, localement, elle se traduit par la montée des tensions sociales que révèlent bien les évolutions du jeu foncier.

Que ce soit en zone de savane ou de forêt, l'arrivée des émigrants urbains en milieu rural favorise la montée des tensions autour de la ressource foncière à la fois au sein des familles et entre autochtones et allochtones. Des litiges inter-générationnels apparaissent, certains émigrants urbains n'acceptant pas toujours les restrictions imposées par les aînés. À Bodokro (en savane), par exemple, de jeunes émigrants urbains pratiquent ce qu'ils appellent eux-mêmes le "*vol de terre*", opération qui consiste à créer des plantations d'anacardiens sur des terres en principe dévolues aux cultures vivrières. À Guepahouo (en forêt), les procès verbaux de litiges rédigés par le chef de village révèlent que des jeunes émigrants urbains contestent ouvertement la répartition familiale des terres et réclament pour eux des parcelles attribuées à leur(s) frère(s). D'autres accusent leurs aînés d'avoir bradé les terres de la famille en les vendant à des allogènes venus créer des plantations, à l'époque de l'abondance foncière. Enfin, certains jeunes émigrants urbains tentent de vendre illicitement des terres familiales pour financer un départ à l'étranger. Ces tensions inter-générationnelles se transforment en conflits inter-ethniques lorsque les aînés disparaissent, certains jeunes remettant alors en cause les arrangements autrefois conclus par leurs aînés avec les allochtones, dans le but de récupérer les terres. En cela, ils bénéficient d'ailleurs d'un certain soutien institutionnel et politique à travers la réforme de la loi foncière qui a exclu les non-ivoiriens de la propriété (Loi sur le Domaine

foncier rural, 1998). Plus généralement, ces contestations s'inscrivent dans un contexte de montée de la xénophobie auquel elles participent et à travers lequel, en même temps, les contestataires croient trouver une légitimité.

En fin de compte, les émigrants urbains, en mal d'insertion aussi bien en ville que dans les villages, apparaissent comme les témoins et les produits du blocage du modèle ivoirien de développement. D'une part, ils sont les produits du blocage du volet urbain du modèle ivoirien qui se manifeste par l'effondrement du secteur moderne (avec ses conséquences sur l'économie informelle) dans la mesure où ils sont exclus de l'économie urbaine. D'autre part, leurs difficultés d'insertion rurale témoignent de la remise en cause de la logique pionnière de mise en valeur agricole, qui caractérisait le volet rural du modèle ivoirien, puisqu'ils arrivent nombreux dans les villages au moment même où l'extension foncière n'est plus possible.

## **Conclusion générale**

Prenant le recul du temps et de la comparaison, le cas ivoirien n'apparaît plus tant comme une exception. De fait, une certaine convergence se dessine entre les deux pays étudiés dont les échanges migratoires obéissent depuis trente ans à un schéma plus subtil que le modèle d'un "exode rural" irrémédiablement dominant. Deux faits saillants ressortent en particulier. Premièrement, l'émigration rurale n'a jamais été un flux très puissant par rapport aux autres flux et, pour l'heure, il est plutôt en stagnation (Burkina Faso), voire en retrait (Côte d'Ivoire). Deuxièmement, l'émigration urbaine apparaît comme un flux ancien, en lente émergence et qui est désormais suffisamment important pour contrebalancer l'émigration rurale, de sorte que dans les périodes récentes le milieu urbain ne profite pratiquement pas des échanges (Burkina Faso), voire enregistre un déficit migratoire vis-à-vis du milieu rural (Côte d'Ivoire).

Examinant les logiques des migrants en Côte d'Ivoire, on est arrivé à la conclusion que, pour l'essentiel, l'émergence de l'émigration urbaine peut s'interpréter comme une réponse des individus et des ménages à la récession économique qui frappe le pays depuis la fin des années 1970. Faisant référence à la récession, on fait implicitement référence à une situation conjoncturelle. Cependant, il y a quelque chose de structurel dans l'émergence de l'émigration urbaine et qui dépasse le cadre ivoirien. Partout en Afrique sub-saharienne, les rapports villes-campagnes ont subi de profondes mutations depuis l'application des plans d'ajustement structurel. La compression des dépenses publiques a entraîné partout une nette réduction des avantages comparatifs de la ville. L'effondrement des effectifs salariés, la montée du chômage et l'informalisation des économies urbaines ont engendré une nette réduction des inégalités de revenus entre villes et campagnes. La ville africaine n'offre plus les possibilités d'ascension sociale qu'elle pouvait éventuellement offrir autrefois aux individus ayant été scolarisés. Pour une grande partie des citoyens, elle n'offre plus non plus des conditions de vie beaucoup plus favorables que dans les campagnes. Cette

recomposition du différentiel rural-urbain et ses effets sur les migrations relève d'un processus général qui dépasse le cadre ivoirien, comme le suggèrent d'ailleurs les analyses menées en Ouganda, en Tanzanie ou en Zambie (Potts, 1995). En outre, eu égard à l'ampleur des mutations, on doit reconnaître que l'émergence de l'émigration urbaine et le tassement de l'émigration rurale ne relèvent pas d'accidents démographiques mais plutôt de tendances lourdes. Il semble donc désormais important de s'affranchir du modèle obsédant de "l'exode rural" et de s'intéresser davantage aux flux d'émigration urbaine.

## Bibliographie

- Adepoju A., 2000, "Fostering Free Movement of Persons in West Africa: Achievements, Constraints, and Prospects for Intra-regional migration", *International Migration Review*, vol. 40, n°2, p. 3-28.
- Antoine P., 1991, "Projets de développement, politiques migratoires et migrations", in: *Migrations, changements sociaux et développement*, dir. par A. Quesnel et P. Vimard, Paris, ORSTOM (Colloques et séminaires), p. 299-305.
- Antoine P. (éd.), 1992, *L'insertion urbaine à Dakar*, Montréal, Villes et développement.
- Antoine P., Bocquier P., et al., 1997, *Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest. Évaluation de l'Enquête Migration et Urbanisation au Burkina Faso et proposition de redressement des biais de tirage. Rapport de mission*, Bamako, CERPOD, 13 p.
- Balac R., 1998, *Gens de terres, gens de réseaux : mécanismes de production et lien social. Pour une nouvelle mise en perspective de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire*, Institut d'études politiques de Paris, Thèse de doctorat en démographie économique, 276 p.
- Baux S., Lokpo K., et al., 2002, "Confiance et scolarisation : une relation ambivalente", *Ouaga Focus*, n°10, p. 1-2.
- Beauchemin C., 2000, *Le temps du retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*, Université Paris 8, Institut français d'urbanisme, thèse nouveau régime en aménagement et urbanisme, 406 p.
- Beauchemin C., 2001, *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire : radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*, Paris, CEPED, 329 p.
- Beauchemin C., 2002, "Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", *Annales de géographie*, n°624, p. 157-178.
- Beauchemin C., 2002, "Surmonter le doute statistique : le cas de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire", *Espace, populations, sociétés*, n°1-2, p. 165-177.
- Beauchemin C., Beauchemin E., et al., 2002, *Tabvilles BF : Rapport de présentation*, Montréal, Département de démographie, Université de Montréal, 19 p.
- Beauchemin C., Schoumaker B., et al., 2003, "Migration to cities in Burkina Faso: does the level of development in sending areas matter?", *European Population Conference*.
- Berry B. J. L., 1988, "Migration Reversals in Perspective: The long wave evidence", *International Regional Science Review*, vol. 11, n°3, p. 245-51.
- Bilsborrow R. E., 1998, "The State of the Art and Overview of the Chapters", in: *Migration, Urbanization, and Development: New Directions and Issues*, dir. par R. E. Bilsborrow, New-York, United Nations Population Fund (UNFPA) and Kluwer Academic Publishers, p. 1-56.

- Bocquier P., Traoré S., 2000, Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne, Paris, L'Harmattan (Villes et entreprises), 148 p.
- Boyle P., Halfacree K., 1998, "Migration, rurality and the post-productivist countryside", in: *Migration into Rural Areas: Theories and Issues*, dir. par P. Boyle et K. Halfacree, New-York, John Willey and sons, p. 1-20.
- CERPOD, 1995, Migrations et urbanisation en Afrique de l'Ouest : résultats préliminaires, Bamako, CERPOD, 30 p. Champion A. G. (éd.), 1991, Counterurbanization : the changing pace and nature of population deconcentration, London ; New York, E. Arnold ; Distributed in the USA by Routledge Chapman and Hall, xxii, 266 p.
- Cordell D. D., Gregory J. W., *et al.*, 1996, Hoe and wage : a social history of a circular migration system in West Africa, Boulder, Colo., Westview Press (African modernization and development series), xiv, 384 p.
- Direction de la statistique, CIREs, *et al.*, 1982, Bilan démographique de la Côte d'Ivoire, préparé pour le séminaire "Population et développement", Abidjan, Ministère du Plan, Direction de la statistique, 232 p.
- Duchemin P., Pescay M., *et al.*, 1979, Études régionalisées des migrations rurales en Côte d'Ivoire, Abidjan - Paris, République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'économie, des finances et du plan - SEDES.
- Dureau F., 1987, Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 654 p.
- Faussey-Domalain C., Vimard P., 1991, "Agriculture de rente et démographie dans le sud-est ivoirien : une économie villageoise assistée en milieu forestier et péri-urbain", *Tiers-Monde*, vol. XXXII, n°125, p. 93-114.
- Findley S., 1997, "Migration and Family Interactions in Africa", in: *Family, Population and Development*, dir. par A. Adepouju, London, Zed Books.
- Gbangou H. P. S. A., 1991, Migration et urbanisation au Burkina Faso, Bamako, CERPOD, INSAH, CILLS, 90 p.
- Gugler J., Ludwar-Ene G., 1995, "Gender and migration in Africa South of the Sahara", in: *The migration experience in Africa*, dir. par J. Baker et T. A. Aina, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- Guillaume A., Fassassi R., *et al.*, 1997, "La circulation des enfants en Côte d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main d'œuvre", in: *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, dir. par H. Memel-Fotê et B. Contamin, Paris, ORSTOM-Karthala, p. 573-590.
- Guillaumont P., Lefort C., 1993, "Facteurs structurels et facteurs politiques de l'urbanisation : hypothèses pour les années 1980", in: *Croissance démographique et urbanisation : politiques de développement et aménagement du territoire*, Paris, AIDELF, p. 275-281.
- INS, CIREs, *et al.*, 1994, Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation : rapport de collecte., Abidjan, INS, CIREs, IGT, IES, 231 p.
- INSD, 1978, Recensement général de la population. Décembre 1975. Résultats définitifs. Volume I : les données nationales, Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération, 145 p.
- INSD, 1989, Recensement général de la population. Burkina Faso 1985. Analyse des résultats définitifs, Ouagadougou, Ministère du Plan et de la Coopération, 317 p.
- INSD, 1994, Analyse des résultats de l'Enquête Démographique 1991. Première partie : Etat de la population, Habitat et Ménage, Ouagadougou, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.
- INSD, 2000, Analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitation de 1996, Ouagadougou, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

- Kaboré I., Lairez T., *et al.*, 1999, "Genre et scolarisation au Burkina Faso : une approche statistique exploratoire", Séminaire "Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques" (15-19 novembre 1999), p. 1-18.
- Kayser B., 1990, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 316 p.
- Lejeune G., Piché V., 2003, "Vers une remise en question du modèle migratoire féminin au Burkina Faso", article soumis.
- Lipton M., 1988, "Rural development and the retention of the rural population in the countryside of developing countries", *in: Staying on: retention and migration in peasant societies*, dir. par J. Havet, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 24-50.
- Lloyd C. B., Hewett P. C., 2003, *Primary Schooling in Sub-Saharan Africa: Recent Trends and Current Challenges*, New-York, The Population Council (Working Paper, 176), 39 p.
- Marie A. (éd.), 1997, *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 438 p.
- Ouedraogo D., 1989, "Quelques repères sur l'insertion économiques des migrants dans les villes burkinabè", *in: L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, dir. par P. Antoine et S. Coulibaly, Paris, ORSTOM (Colloques et séminaires), p. 93-104.
- Roussel L., 1967, *Côte d'Ivoire 1965. Population. Synthèse des études régionales 1962-1965*, Paris, SEDES, 192 p.
- Schoumaker B., 2002, Note de synthèse sur le plan de sondage et le calcul des pondérations dans l'enquête biographique EMIUB 2000, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, 14 p.
- Simon D., 1997, "Urbanization, globalization, and economic crisis in Africa", *in: The Urban Challenge in Africa: Growth and Management of its Large Cities*, dir. par C. Rakodi, Tokyo, New-York, Paris, The United Nations University.
- Ouedraogo D., 1993, "Les migrations burkinabè sous la révolution démocratique et populaire : continuité ou rupture ?" *in: Population, reproduction, sociétés : perspectives et enjeux de démographie sociale - Mélanges en l'honneur de Joël Gregory*, dir. par, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 329-350.
- Potts D., 1995, "Shall We Go Home? Increasing Urban Poverty in African Cities and Migration Processes", *Geographical Journal*, vol. 161, n°3, p. 245-264.
- Touré A., 1982, "Paysans et fonctionnaires devant la culture et l'État", *in: État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, dir. par Y.-A. Fauré et J.-F. Médard, Paris, Karthala, p. 231-253.
- Wardwell J. M., Brown D. L., 1980, *New directions in urban-rural migration: the population turnaround in rural America*, New York - Toronto, Academic Press (Studies in population), 412 p.
- Zanou B., 1992, *Répartition spatiale de la population et migrations (Recensement général de la population : analyse des résultats définitifs)*, Abidjan, Institut national de la statistique, 201 p.
- Zanou B., 2001, *Rapport d'analyse du RGPH-98 : urbanisation*, Abidjan, Institut national de la statistique, 115 p.
- Zelinsky W., 1979, "The demographic transition: changing patterns of migration", *Population science in the service of mankind (Conference of Science in the Service of Life, Vienna, July 1979)*, Ordina - IUSSP, p. 165-189.

### CÔTE D'IVOIRE

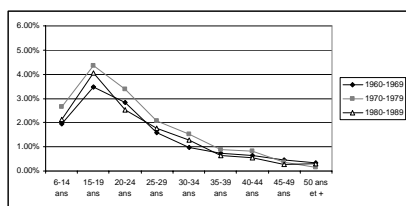


Figure 1. CI. Taux d'émigration rurale (hommes et femmes)

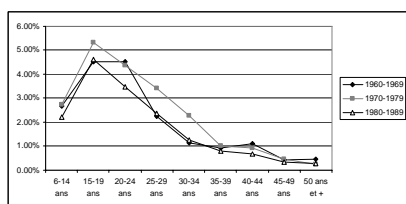


Figure 2. CI. Taux d'émigration rurale (hommes)

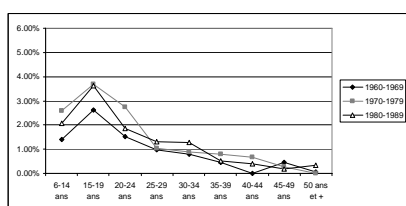


Figure 3. CI. Taux d'émigration rurale (femmes)

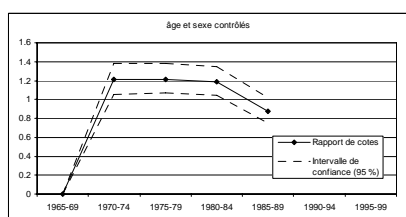


Figure 4. CI. Risque d'émigration rurale

### BURKINA FASO

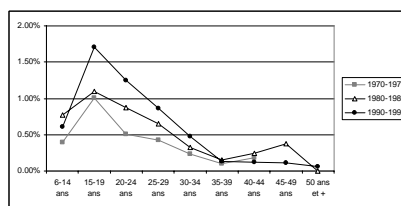


Figure 5. BF. Taux d'émigration rurale (hommes et femmes)

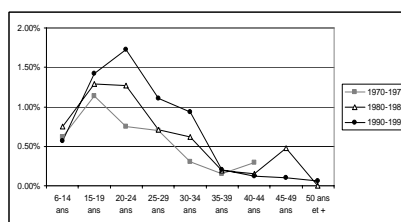


Figure 6. BF. Taux d'émigration rurale (hommes)

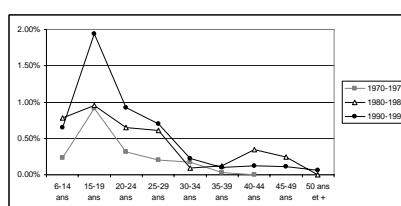


Figure 7. BF. Taux d'émigration rurale (femmes)

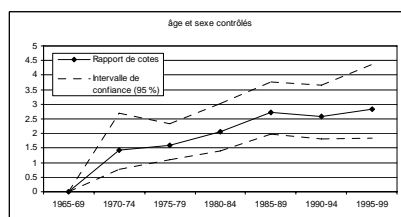
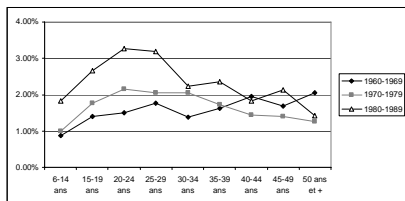
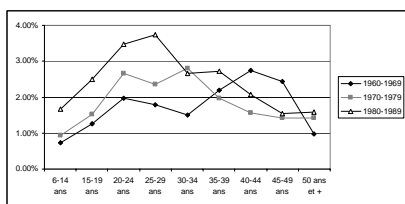


Figure 8. BF. Risque d'émigration rurale

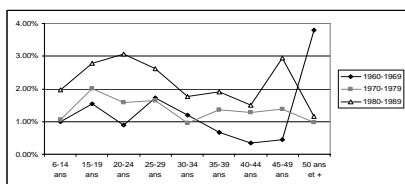
**CÔTE D'IVOIRE**



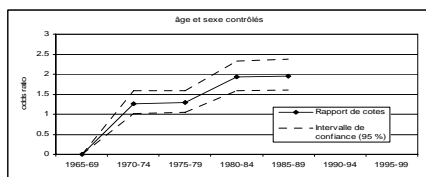
**Figure 9. CI. Taux d'émigration urbaine (hommes et femmes)**



**Figure 10. CI. Taux d'émigration urbaine (hommes)**

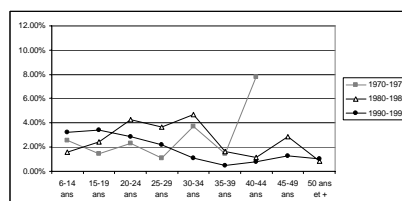


**Figure 11. CI. Taux d'émigration urbaine (femmes)**

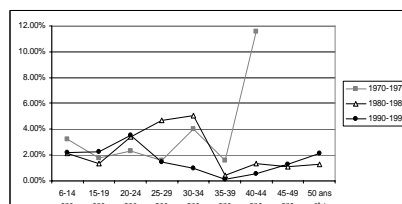


**Figure 12. CI. Risque d'émigration urbaine**

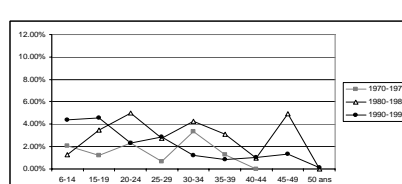
**BURKINA FASO**



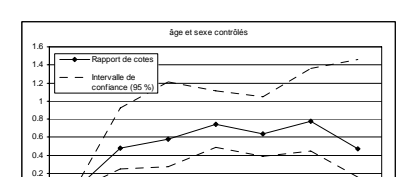
**Figure 13. BF. Taux d'émigration urbaine (hommes et femmes)**



**Figure 14. BF. Taux d'émigration urbaine (hommes)**



**Figure 15. BF. Taux d'émigration urbaine (femmes)**



**Figure 16. BF. Risque d'émigration urbaine**



### CÔTE D'IVOIRE

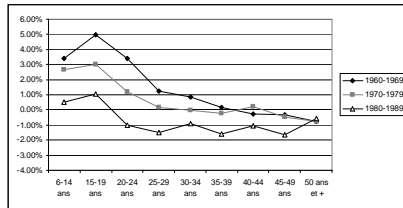


Figure 17. CI. Taux net de migration du milieu urbain (hommes et femmes)

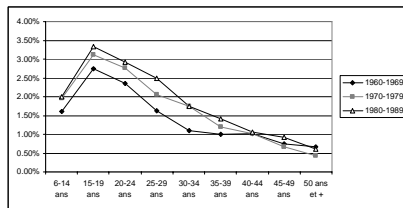


Figure 18. CI. Indice d'intensité migratoire (hommes et femmes)

### BURKINA FASO

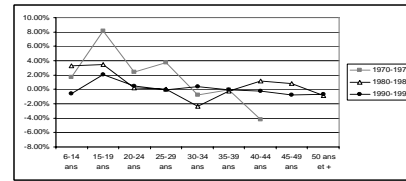


Figure 19. BF. Taux net de migration du milieu urbain (hommes et femmes)

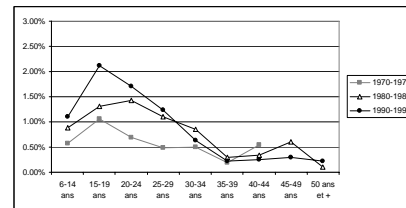


Figure 20. BF. Indice d'intensité migratoire (hommes et femmes)